

STATISTIQUES DE L'INSTRUCTION, NOUVELLE-ÉCOSSE, POUR
L'ANNÉE FINIE LE 31 OCTOBRE 1889.—Fin.

ACADÉMIES DE COMTÉ.

Nombre d'élèves.	Hommes.	Femmes.	Moyenne d'âge.	Présence moyenne.	Nombre d'instituteurs et d'assistants.
1,482	790	692	16.1	800	34

ACADÉMIES SPÉCIALES.

ACADÉMIE.	Instituteurs et assistants.	Nombre d'élèves.	Présence moyenne.	Revenu.	Dépenses.
				§	§
Institutions pour les sourds et muets.	11	74	60	9,078	8,948
Ecoles pour les aveugles	10	36	31	Non donné	Non donné

659. Le bureau d'instruction publique du Nouveau-Brunswick est composé du lieutenant-gouverneur, des membres du conseil exécutif, du président de l'université du Nouveau-Brunswick et du surintendant en chef de l'instruction publique.

Instruction dans le Nouveau Brunswick.

660. Le nombre total des élèves a été moindre que celui de l'année précédente de 68,221, soit une diminution de 47. Il y a aussi eu une diminution dans le nombre d'écoles quoiqu'il y ait eu une augmentation dans le nombre d'instituteurs. Un plus grand nombre d'assistants ont été employés où le nombre d'élèves était considérable. La présence moyenne journalière pour l'année était de 51.51 pour cent; pour le terme fini le 31 décembre 1888 de 52.54 et de 51.48 durant le terme fini le 30 juin 1889. La proportion à la population estimée allant aux écoles publiques était de 1 par 6.14. Le surintendant de l'instruction publique recommande fortement qu'une loi rendant l'assistance compulsoire soit passée.

Présence moyenne.